

Adieu les formalités,
bonjour la liberté !

L'assurance d'un
voyage inoubliable



v1.2

Assuré par : **Seyna**


Excellent



★ Trustpilot



Yupwego et ses partenaires vous proposent une offre construite sur mesure et dédiée **aux professionnels du voyage**.

Les points forts de l'offre

Avec des milliers de clients satisfaits autour du globe, nous redéfinissons l'assurance voyage. Notre offre répond aux exigences des experts du tourisme. Offrez des expériences de voyage inoubliables et sécurisées avec ce contrat multirisques, pensé par des pros du voyage pour aller hors des sentiers battus 🌍✈️🔒

#VoyagezAvecConfiance

#YupwegoRevolution



Contrat multirisques complet lisible et sans compromis



Nos garanties d'assurance couvrent vos clients **sans limite d'âge**



Plafond de **50 000€ d'annulation totale de groupe** contre 32 000€ en moyenne chez nos concurrents



Plafond de **22 500€ d'annulation par voyageur** contre 10 000€ chez nos concurrents



Des tarifs permettant un **commissionnement plus élevé** que nos concurrents



+33 (0)4 28 29 28 49



hello@yupwego.com



/yupwego

Garanties phares du contrat :

Ci-dessous les garanties essentielles de nos produits. Retrouvez le **détail complet** dans les **conditions générales de l'assureur**.



Frais médicaux à l'étranger



Garanties	Franchise	Détails
Frais médicaux à l'étranger dans le monde entier et Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger	30€	75.000€/pers pour la France et Europe/ bassin méditerranéen 150.000€/pers pour le reste du monde



Assistance voyage

Garanties	Franchise	Détails
Rapatriement ou transport sanitaire		Frais réels
Retour des membres de la famille assurés ou de 2 accompagnants assurés		Billet Retour + frais de taxi
Frais de recherche et de secours		5 000 €
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement		Avance de fonds 2 300 €



Assurance bagage

Garanties	Franchise	Détails
Bagages : Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement		jusqu'à 6000€ par évènement
Objet de valeur	50€	jusqu'à 600€ par personne

Suite des garanties principales du contrat :



Capital accident

Garanties	Franchise	Détails
Garantie Individuelle accident, invalidité ou décès.		Si invalidité supérieur à 10% ou décès, jusqu'à 15.000€/pers



Responsabilité civile

Garanties	Franchise	Détails
Dommages corporels, matériels et immatériels	75 €	4 500 000 € Dont dommages matériels et immatériels consécutifs 450 000 €



Sports de loisir complet

Garanties	Franchise	Détails
Prise en charge des sports		Complète avec extension possible aux sports de haute montagne en option. Les sports dangereux restent exclus.



Assurance annulation

Garanties	Franchise	Détails
Annulation de voyage (dont épidémies)	50€ + 5% à 100€ + 10% /pax	Prise en charge jusqu'à 22.500€/pax et 115.000€/événement



Retard de transport (en option)

Garanties	Franchise	Détails
Retard de Transport jusqu'à 8h de retard		150€ par voyageur + 150€ si plus de 8h
Fermeture aéroport suite à catastrophe	24 heures de retard	Prise en charge du transport, des frais d'hébergement et des frais consécutif au report du voyage



Rachat de caution (en option)

Garanties	Franchise	Détails
Garantie Rachat de caution location		motoneige, Quad, Buggy, Jet ski dans la limite de 1500€/véhicule

Foire aux questions :

Qui pouvons-nous assurer ?

Toutes les nationalités, à condition que le voyage soit acheté auprès d'un opérateur français. Pas de restriction sur la nationalité des voyageurs. Un réceptif peut donc utiliser notre contrat pour ses clients non français et non européens.

Territorialité des garanties ?

Monde entier, sauf les pays en état de guerre ou guerre civile.

Le Covid est-il couvert ?

Annulation pour Covid : Couverture si maladie dans les 30 jours avant le départ ou refus d'embarquement pour température élevée, avec franchise.

Assistance Covid : Prise en charge jusqu'à 80€/nuît en cas de quarantaine, aide en cas d'hospitalisation, rapatriement sous conditions d'accord local.

Quel est le processus pour obtenir une confirmation d'adhésion au contrat ?

Avant toute chose, les agences doivent remplir complètement notre questionnaire de risques. Sur cette base, nous émettrons une proposition de contrat avec les tarifs indiqués. Les tarifs peuvent être ajustés en fonction des réponses et de nos conditions de souscription.

Le contrat prévoit-il une clause d'exclusivité ?

Oui de deux ans.

Quel est mon commissionnement sur ce contrat ?

Le commissionnement varie entre 30% et 40% en fonction de l'option vendu.

Puis-je augmenter le prix de vente ?

Oui, contactez votre commercial pour ajuster les tarifs par pourcentage

Comment fonctionne une indemnisation en complément CB ?

Pour le dossier d'indemnisation, l'assuré doit fournir une attestation de garanties CB et le courrier de prise en charge ou de refus, incluant le montant d'indemnité.